



PREFET DE L' AISNE

Laon, le 8 janvier 2015

Communiqué

Vigipirate alerte attentat : le plan Vigipirate est relevé au niveau alerte attentat sur l'ensemble de la région Picardie

Le Premier ministre a décidé d'étendre à la Picardie l'"alerte attentat" déjà en vigueur depuis hier en Île-de-France.

Cette extension fait suite aux derniers développements des investigations judiciaires diligentées après l'attentat meurtrier de Charlie Hebdomadaire. Elle est destinée à mettre en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires pour garantir la sécurité de nos concitoyens.

Des dispositifs de sécurisation sont et vont continuer à être mis en œuvre ou être renforcés partout où cela sera nécessaire : écoles, lycées, gares, lieux de cultes, centres commerciaux, sites touristiques, bâtiments publics, etc.

Des renforts, composés notamment de forces mobiles, vont venir épauler les effectifs locaux dans leur missions de sécurisation et de patrouilles. Des mesures restrictives ou incitatives pourront être prises par les préfets concernés et feront l'objet de communications spécifiques.

Nous appelons à ne pas céder à la panique, à garder son sang froid, tout en faisant preuve d'une grande vigilance.

Attention aux fausses informations circulant. Merci de ne relayer que celles communiquées par les autorités officielles.

Pour le centre d'information du public pour les victimes : 0800 40 60 05.

Pour les appels à témoins : 0805 02 17 17 (numéro vert).

Pour plus d'informations :

- <https://www.facebook.com/prefetdelaisne>
- https://twitter.com/Prefet_02
- <http://www.risques.gouv.fr/>
- <http://www.gouvernement.fr/>

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle

Tél : 03 23 21 82 10 - 06 73 48 42 97

Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr

<https://www.facebook.com/prefetdelaisne>

<http://www.aisne.gouv.fr>

Twitter : @Prefet_02